



	Fax (+257) 22 22 37 55 Adresse électronique : <a href="mailto:steve.decliff@ub.edu.bi">steve.decliff@ub.edu.bi</a>
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	
Partenaires de mise en œuvre :	DIRECTION GENERALE EN CHARGE DE LA CULTURE

## Contexte

*Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.*

*entre 865 et 1150 mots*

### Brève description de la situation au moment de la demande

Le Burundi compte environ douze millions d'habitants. Cette population parle la même langue, le kirundi, d'un bout à l'autre du territoire. Ceci a été un facteur déterminant qui, pendant des siècles, a façonné l'unité du peuple burundais, qui a généré une richesse et une diversité d'éléments qui composent le patrimoine culturel immatériel du Burundi, comme les nombreux textes littéraires de style oral, les croyances, les mœurs, les connaissances technologiques, les expressions musicales, folkloriques et artistiques, les danses et les spectacles. Ces divers éléments ont été enrichis par des expressions artistiques modernes, la promotion de la politique du livre, surtout le manuel scolaire, la mise sur pied des centres de lecture et d'animation culturelle, le développement des arts plastiques et artisanaux, la construction de musées, la protection des sites et de monuments historiques, l'aménagement des sites touristiques à vocation culturelle. Sous ces différents aspects, la culture burundaise se révèle riche et variée.

Néanmoins, le contexte sociopolitique dans lequel se développe cette culture au Burundi est caractérisé par de nombreux défis auxquels la population burundaise fait constamment face. Il s'agit essentiellement de la détérioration des valeurs traditionnelles jadis garantes de la paix et de la cohésion sociale, de la situation de crises sociopolitiques aux conséquences désastreuses et de l'extrême pauvreté dans laquelle vit la majeure partie de la population burundaise.

Pour venir à bout de ces défis, le Gouvernement du Burundi a adopté, depuis 2005, trois instruments de planification stratégique intitulés respectivement : " Burundi Vision 2025 ", " Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Lutte contre la Pauvreté 2ème génération (CSLP II) " et plus récemment le "Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027)". Ce dernier instrument de planification stratégique indique les axes stratégiques qui permettront au Burundi d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et en plus de reconnaître spécifiquement la culture comme un pilier incontournable pour le développement. C'est de là que se découlent les politiques et programmes du Gouvernement en rapport avec la promotion des idéaux de bonne gouvernance, le développement socio-économique, la réconciliation et la cohésion nationale.

Par ailleurs, depuis 2007, le Gouvernement a initié une politique culturelle nationale dont l'un des objectifs majeurs est la mise en valeur du patrimoine culturel. Le renouvellement de cette politique, en cours, prévoit d'accorder une place importante au PCI et à sa sauvegarde. Cette politique vise également la promotion des valeurs culturelles susceptibles de propulser la société burundaise dans sa recherche du mieux-être social et économique.

De même, une politique linguistique nationale a été adoptée par le Gouvernement en 2014 en vue de favoriser un développement convivial et harmonieux des langues parlées au Burundi. Cette politique définit les langues officielles du pays, qui sont le kirundi, le français et l'anglais. Le kirundi y est de plus reconnu comme langue nationale du Burundi et le principal véhicule du patrimoine culturel immatériel. Elle prône aussi la mise en place de l'Académie Rundi, une institution de l'Etat qui sera chargée notamment du suivi de la mise en œuvre de cette politique.

Au cours de cette même année, le Burundi a présenté le rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI de l'humanité.

En effet, le Gouvernement reste convaincu que la promotion de la culture burundaise contribuera au maintien et au renforcement de l'unité des Burundi de toutes les ethnies et de toutes les régions, ce qui favorisera une paix durable dans le pays. Dans cette perspective, le public en général, et la jeunesse en particulier, sera sensibilisé sur le rôle et l'importance du PCI, en vue de son implication dans les activités de sauvegarde.

En 2009, la réalisation et la publication de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel a été un des pas franchis par le Gouvernement dans la mise en œuvre de la Politique Culturelle Nationale. Cet inventaire a permis notamment de présenter la candidature de l'élément « la danse rituelle au tambour royal » sur la Liste Représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Après plus de douze ans que vient de passer cet inventaire, de nouveaux besoins sont apparus. Il s'agit entre autres de la disponibilité d'un inventaire vivant, méthodologiquement mieux élaboré, plus actualisé car faisant

ressortir l'état de viabilité des éléments du PCI. En effet, certains éléments sont soumis aux menaces de disparition et nécessitent des actions de sauvegarde urgente, tandis que d'autres ont subi d'importantes transformations, d'où le besoin d'une mise à jour. Actuellement, cet inventaire constituerait une base actualisée pour l'élaboration des plans de sauvegarde. La mise à jour de l'inventaire de 2009 émane des souhaits des communautés des détenteurs du PCI du Burundi, formulés à plusieurs occasions, parce qu'ils y reconnaissent des marques de leur identité.

Dans les conditions actuelles, le budget de l'Etat ne permet pas de répondre favorablement à ces besoins, raison pour laquelle le Gouvernement, à travers la structure institutionnelle qu'est le Ministère en charge de la Culture et des Sports, sollicite l'appui du Fonds du PCI.

Pour l'instant, la stratégie de sauvegarde du PCI consiste à encadrer les détenteurs du PCI et les groupes culturels dans les activités de promotion, éducation-transmission, sensibilisation, valorisation et protection de l'environnement.

La mise à jour de l'inventaire de 2009 se fera avec l'implication des communautés, qui seront parmi les principaux informateurs, feront partie des équipes de collecte des données et seront formées pour mener à bien cette activité. Cette mise à jour consistera à documenter systématiquement les différents éléments du PCI, en établissant leur degré de viabilité et en identifiant leurs détenteurs. Ainsi, l'inventaire actualisé sera enrichi par d'autres éléments qui n'avaient pas été identifiés à l'époque. Ce sera également l'occasion de revisiter le fichier de l'inventaire de 2009 en indiquant ou même en élaguant ceux qui ont disparu depuis lors ou qui sont menacés de l'être.

En outre, l'inventaire actualisé sera publié en kirundi et en français. Il sera largement diffusé et exploité grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. De plus, cet inventaire sera imprimé et déposé dans les centres pour jeunes, dans les centres de lecture et d'animation culturelle ainsi que dans les principales bibliothèques du pays. Il sera également porté sur certains sites web du Gouvernement et de l'UNESCO dédiés à la culture.

L'inventaire ainsi réalisé sera complet et pratique. Il va favoriser une meilleure sauvegarde et une meilleure promotion des divers éléments du patrimoine culturel immatériel existant sur le territoire national.

#### **Objectifs réalisés et résultats obtenus**

*Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.*

*entre 115 et 575 mots*

#### **Description de la mise en œuvre du projet**

*Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.*

*entre 1150 et 1725 mots*

Au moment de l'exécution de la 2ème phase du projet, les enquêteurs et les superviseurs ont été formés sur la méthodologie de récolte des données à l'heure du numérique.

En effet, le 10 janvier 2022 au centre linguistique du campus Mutanga de l'Université du Burundi, une formation sur l'utilisation de la plateforme Google Forms et l'introduction des réponses en ligne a été organisée à l'endroit des 30 enquêteurs et 9 superviseurs pour s'approprier de l'utilisation de cette application numérique online. Un travail de simulation a été également réalisé pour bien maîtriser les questions et la manière de diriger un débat dans les différentes communautés. Le consultant formateur a beaucoup insisté sur l'approche méthodologique de l'inventaire, les conduites à tenir pour bien recueillir les informations nécessaires ainsi que la prise d'image de

l'enquêtée. Avant de redéployer les enquêteurs et superviseurs sur tout le Pays, des conseils et consignes leurs ont été prodigués successivement par le Secrétaire Général de la Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO, les Assistants des ministres en charge de la Culture et en charge de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique. Le matériel nécessaire leurs ont été distribué.

L'inventaire a été réalisé à partir du 11 janvier 2022 jusqu'au 25 janvier 2022 dans toutes les provinces du pays. Neuf équipes ont été redéployées sur tout le territoire national avec des questionnaires, registres, stylos, badge pour identification des superviseurs ou des enquêteurs et un smart phone pour la prise d'images et enregistrement de l'enquêtée.

Pour bien exécuter la collecte, chaque équipe disposait d'un véhicule portant une affiche pour l'identification et la facilitation du travail. Ces véhicules ont été loués pendant quinze jours pour les neuf équipes qui étaient déjà constituées. Parmi les neufs équipes, l'équilibre genre a été respecté et les communautés ont été beaucoup associé dans la mise en œuvre de ce projet. De plus les conseillers socio culturels provinciaux et communaux ont été beaucoup associé dans la collecte des éléments du patrimoine culturel immatériel.

Après la collecte des données, un dépouillement des résultats de l'enquête a été effectué en date du 7 au 11 février par 20 personnes, lesquelles ont été choisies parmi les enquêteurs mêmes. Une compilation des résultats ainsi dépouillés a été présentée au comité de coordination pour analyse et toilettage. En date du 15 février 2022, il a été organisé une séance de validation du document par le Comité de Pilotage.

En conclusion la réactualisation de l'inventaire de 2009 a été très bénéfique pour les détenteurs en général et tout le pays en particulier car de nouveaux éléments ont été inventoriés et l'utilisation du numérique a permis la compilations journalière des résultats de l'inventaire avec des photos des éléments enquêtés, mais aussi et surtout les coordonnées géographiques pour chaque élément PCI enquêté, ce qui permettra plus tard au Gouvernement d'établir une « Carte Culturelle Nationale ».

### **Participation des communautés**

*Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.*

*entre 345 et 575 mots*

Lors du montage du projet, les représentants des différentes communautés ont été associés dans la conception du présent projet, le genre a été respecté comme le prévoit la constitution de la république du Burundi. Dans la mise en place du comité de pilotage, les communautés ont été associées, les organes de la super structure (Présidence de la République, Primature de la République, Assemblée Nationale et Sénat) ainsi que les représentants des ministères sectoriels.

Lors de l'inventaire proprement dit, les communautés ont été associés notamment les danseurs traditionnels, les représentants de l'association UNIPROBA, les représentants du club AMAGABA, les médias publics et privés, les tambourinaires des différents sanctuaires notamment celui de Gishora, les associations féminines de danse traditionnelles, les guérisseurs traditionnels, les différents artistes, etc.

Les lettres d'invitations ont été adressées aux autorités locales leurs annonçant la mise en œuvre du projet et l'importance de l'implication des communautés dans cette activité. Des affiches ont été posées dans des lieux stratégiques provinciaux et communaux à travers tout le pays.

A l'issue de cet inventaire proprement dit, plusieurs éléments ont été collectés, notamment :

- La danse traditionnelle des Batwa appelée « INTAMBO Y'UMUHAMIRIZO Y'ABATWA » danse du peuple autochtone (Abatwa du Burundi) est ainsi appelée en raison que c'est cette danse que la communauté Batwa du Burundi dansait à la cour royale le jour dit de l'umuganuro ou fête de la récolte /semence. A la fin de la journée, lorsque le Mwami (Roi) se disait satisfait de leurs performances, il leur gratifiait quelques domaines en guise de remerciement. Chaque membre du groupe de danseurs avait un rôle précis à jouer dans l'ensemble de la chorégraphie, avec des instruments et mimiques différents, comme c'est le cas dans une chorale.

- Les lieux sacrés de Mpotsa dans la commune Rusaka (province Mwaro), où on enterrait les reines mères. Dans le site de Mpotsa, quatre reines mères y ont été conservées : les mères des rois Ntare II, Mwezi II, Mutaga II et de Mwambutsa II. Ce site a gardé son caractère original et sacré. Il recèle des plantes médicinales assez variées. Les traces des enclos de ces reines mères sont matérialisées par des arbres tels que des dragonniers (ibitongati),

des ficus (imimanda). D'autres essences végétales remarquables sont visibles dans cette forêt ombrophile : Albizia adianthifolia (imisebeyi), Myrianthus arboreus (amufe), Papyrus (imihotora), Clausena anisata (umutana), Syzigium guineense (imigoti)

- Le métier de forgeron (umwuga wo gucura) a toujours été un métier lucratif depuis le Burundi d'antan. Les forgerons avaient besoins du matériel suivant : un soufflet (umuvuba) fabriqué à partir d'un arbre appelé « umurinzi », et sur lequel on installait une peau de mouton (urusato rw'intama), un marteau (inyundo), du charbon de bois (amakara), un kit pour l'allumage appelé « ikidomesho » fait de deux métaux qu'on frottait ensemble, des gants appelés « ikigogo-gogo » fait d'écorces de bananes, etc.

Le métal à forger était exytrait directement d'une mine de fer. Ou encore les outils étaient fabriqués sous forme de recyclage des outils métalliques déjà utilisés. Ce sont ces forgerons qui fabriquaient les armes de guerre utilisées dans le royaume.

### **Viabilité et stratégie de sortie/transition**

*Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :*

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

*Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.*

*Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).*

*entre 115 et 575 mots*

### **Enseignements retenus**

*Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :*

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance*

*entre 345 et 865 mots*

### **Annexes**

*Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :*

- *publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant*
- *rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat*
- *liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat*
- *autres (veuillez préciser)*

**Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport**

Nom: DE CLIFF, Steve

Titre: SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMISSION NATIONALE DU BURUNDI POUR L'UNESCO

Date: 13/06/2022

Signature:

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. De Cliff', written over a horizontal line.